

Phase 2 **INFORMATION**

DE
SEPTEMBRE
2021
AU PRINTEMPS
2022

POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE JEANNE D'ARC

Gabriel Mouilleron - Général Leclerc



À la fin des travaux, la nouvelle rue Jeanne d'Arc accueillera deux files de circulation tout le long de la rue ainsi qu'une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée. L'espace public sera embelli grâce à un ambitieux projet de végétalisation. Enfin, une gestion optimisée des déchets permettra de libérer l'espace.

La piste cyclable bidirectionnelle offrira une largeur confortable de 2,50 m. Elle sera traitée de bout en bout sans aucun changement de niveau, tout en assurant sa visibilité à hauteur des carrefours. Les cyclistes seront éloignés de la chaussée (ou de la circulation) grâce à l'implantation d'une bande pavée. Tout en renforçant la présence du végétal en ville et en minimisant l'impact visuel du mobilier urbain de sécurité, la bande pavée accueillera des jardins de fissures.

GESTION DES DÉCHETS

Le projet comprend la mise en place de 9 conteneurs d'ordures ménagères enterrés et de 2 conteneurs pour le tri du verre et du papier.

DU STATIONNEMENT MAIS PAS QUE

La bande traditionnellement réservée au stationnement devient espace polyvalent ; tantôt espace de stationnement, tantôt lieu de pause avec des terrasses éphémères, des lieux d'échanges... une réappropriation de l'espace public au profit des usagers de la rue.

VERS UNE RUE FERTILE

Afin de limiter l'impact de la chaleur en ville, le projet fera une large place à la végétalisation. Implantation de nombreux arbres de forme et d'espèces variées accueillant à leurs pieds des couvre-sol, des graminées, des bulbes... dans un esprit de foisonnement naturel. Ces espaces verts d'un nouveau genre permettent de développer la biodiversité (insectes pollinisateurs, garde-manger pour oiseau...) et participent à l'absorption des eaux de pluie.

UN SOL DÉSIMPÉRMÉABILISÉ

Le projet prévoit l'infiltration de la totalité des eaux de pluie, rendue possible par des choix de matériaux drainants (chaussée, pavés, zones plantées).

LE SAVIEZ-VOUS ?

La renaturation et la désimperméabilisation des sols ont de nombreux avantages : outre l'amélioration du cadre de vie, elles permettent de favoriser le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement, contribuent à préserver la biodiversité et à réduire le phénomène de chaleur en ville. Ce sont des réponses aux enjeux de la ville de demain en lien avec l'adaptation au changement climatique. *Source : Cerema mars 2020.*

JARDINS DE FISSURES

Les jardins de fissures s'inspirent des plantes qui colonisent les rues, le pied d'un mur, les interstices entre les pavés... ici, ils seront complétés par des plantes grimpantes.

Pour tout renseignement

complémentaire, vous pouvez

contacter la Ville de Nancy

au 03 83 85 30 00